



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aéroports

Question écrite n° 66699

Texte de la question

M. Jean-Jacques Guillet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les problèmes de sécurité dans les aéroports. L'emploi massif de CDD, d'intérimaires, non renouvelés et non titularisés, apporte dans ces lieux publics une population employée non stable et sans cesse renouvelée. Les badges d'accès ne sont pas aujourd'hui suffisamment contrôlés et il est quasiment impossible aux agents de sécurité de vérifier les identités de chaque employé. Aussi il demande quels moyens sont mis en oeuvre pour qu'un contrôle d'identité efficace soit effectué dans les aéroports, et particulièrement dans le cadre du plan Vigipirate.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Guillet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66699

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5536